

Samedi 1<sup>er</sup> mai (soir)<sup>20</sup>

Mon cher ami,

Ce matin, pendant la canonnade, dont le grondement ininterrompu s'entendait nettement d'ici, j'étais plein d'inquiétude à ton sujet. Dans la journée, mon anxiété n'a fait que croître, car les blessés, évacués vers l'arrière, ont traversé en grand nombre le village. J'aurais voulu en interroger quelques-uns ; la rapidité des véhicules qui les emportaient, m'en a empêché. Aussi suis-je dans une mortelle angoisse. Rassure-moi au plus vite sur ton sort, sur celui de nos camarades de Sainte-Colombe, sur celui des hommes de mon escouade, notamment d'Ombredane et de nos gentils Marie-Louise de la classe 15.

Ton affectionné,

[Signature illisible]

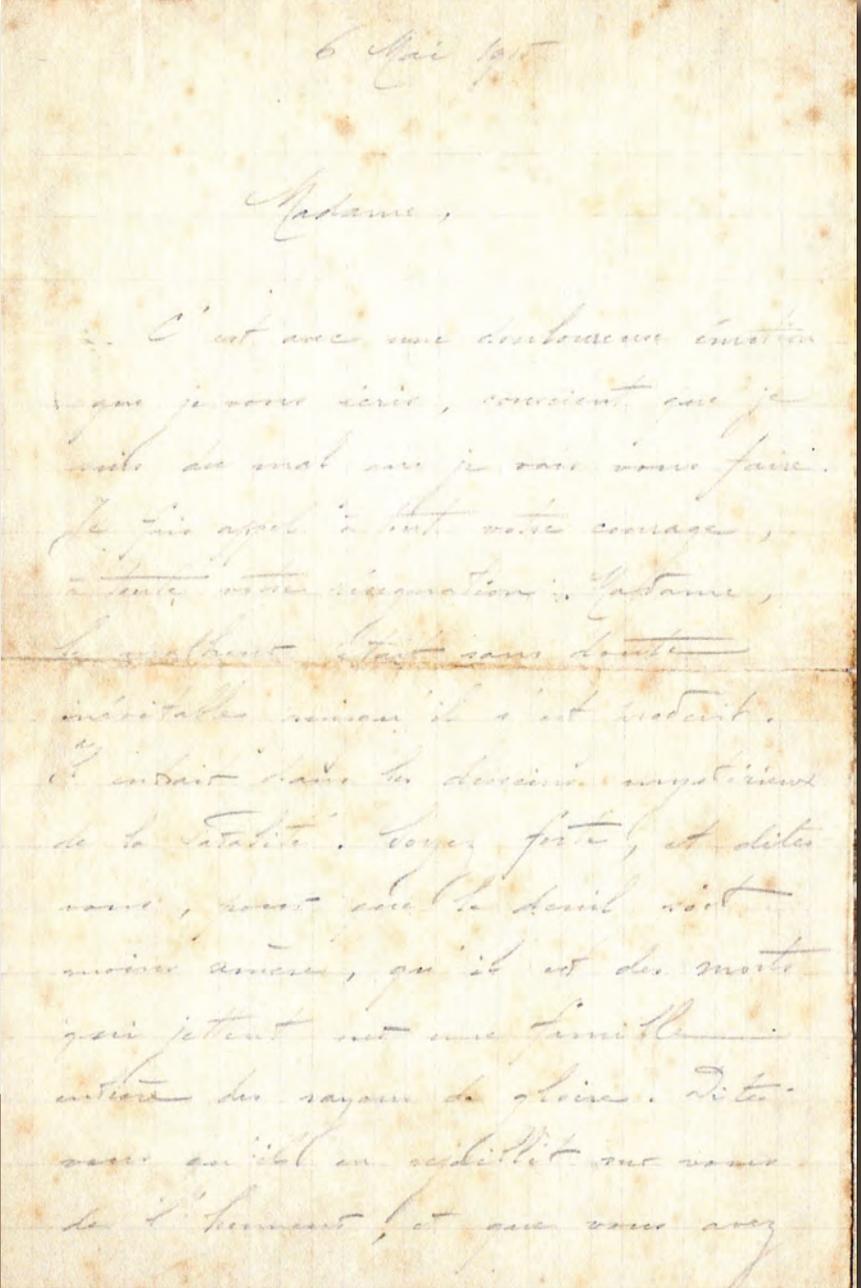
Samedi 1<sup>er</sup> Mai soir  
Mon cher Ami,  
Ce matin, pendant la canonnade, dont le grondement ininterrompu s'entendait nettement d'ici, j'étais plein d'inquiétude à ton sujet. Dans la journée, mon anxiété n'a fait que croître, car les blessés, évacués vers l'arrière, ont traversé en grand nombre le village. J'aurais voulu en interroger quelques-uns ; la rapidité des véhicules qui les emportaient, m'en a empêché. Aussi suis-je dans une mortelle angoisse. Rassure-moi au plus vite sur ton sort, sur celui de nos camarades de Sainte-Colombe, sur celui des hommes de mon escouade, notamment d'Ombredane et de nos gentils Marie-Louise de la classe 15.  
Ton affectionné  
[Signature illisible]

<sup>20</sup> Cette lettre a donc été écrite le jour de la mort de Raoul Allemandou.

6 mai 1915

Madame,

**C'est avec une douloureuse émotion que je vous écris, conscient que je suis du mal que je vais vous faire. Je fais appel à tout votre courage, à toute votre résignation. Madame, le malheur était sans doute inévitable puisqu'il s'est produit. Il entrait dans les desseins mystérieux de la Fatalité. Soyez forte, et dites-vous, pour que le deuil soit moins amer, qu'il est des morts qui jettent sur une famille entière des rayons de gloire. Dites-vous qu'il en rejaillit sur vous de l'honneur, et que vous avez [...]**



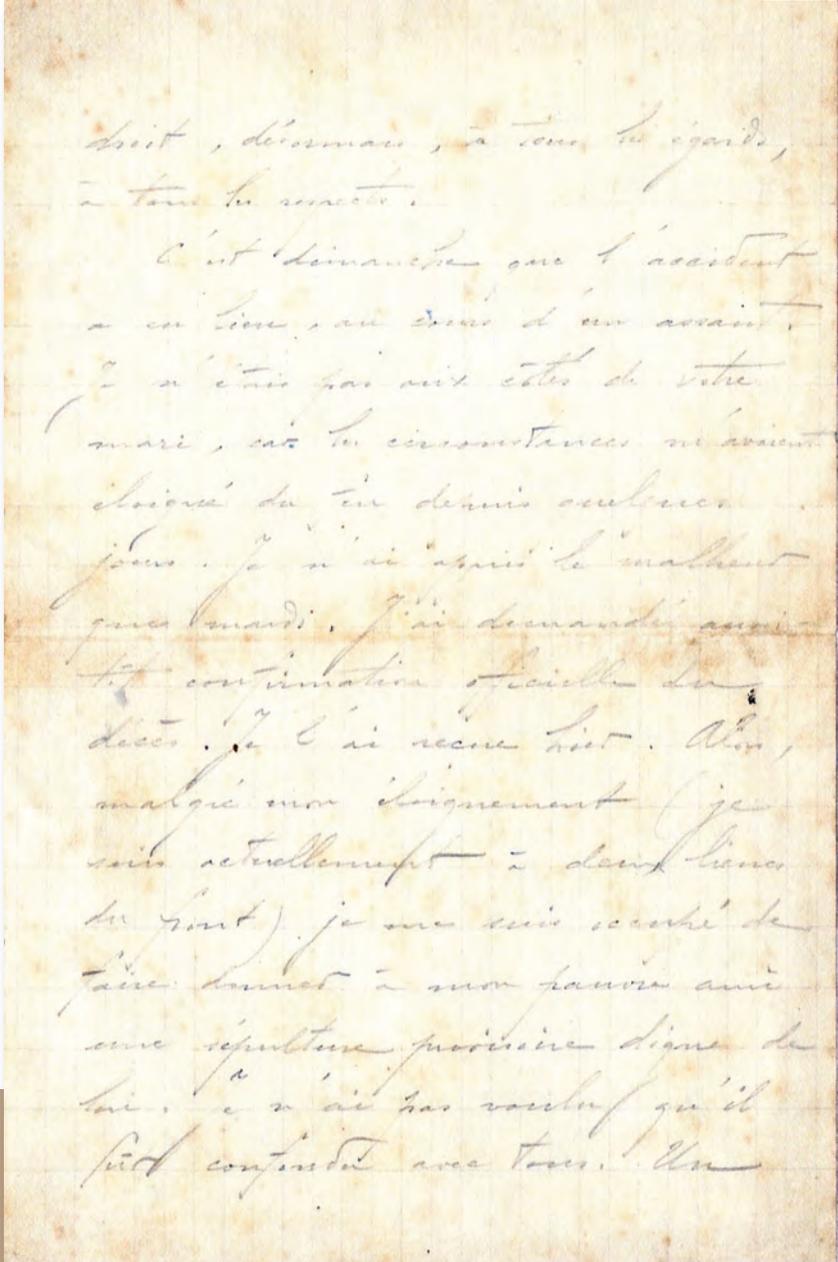
6 mai 1915

Madame,

C'est avec une douloureuse émotion que je vous écris, conscient que je suis du mal que je vais vous faire. Je fais appel à tout votre courage, à toute votre résignation. Madame, le malheur était sans doute inévitable puisqu'il s'est produit. Il entrait dans les desseins mystérieux de la Fatalité. Soyez forte, et dites-vous, pour que le deuil soit moins amer, qu'il est des morts qui jettent sur une famille entière des rayons de gloire. Dites-vous qu'il en rejaillit sur vous de l'honneur, et que vous avez [...]

[...] droit, désormais, à tous les égards, à tous les respects.  
C'est dimanche que l'accident a eu lieu, au cours d'un assaut. Je n'étais pas aux côtés de votre mari, car les circonstances m'avaient éloigné du feu depuis quelques jours<sup>21</sup>. Je n'ai appris le malheur que mardi. J'ai demandé aussitôt confirmation officielle du décès. Je l'ai reçue hier. Alors, malgré mon éloignement (je suis actuellement à deux lieues du front), je me suis occupé de faire donner à mon pauvre ami une sépulture provisoire digne de lui. Je n'ai pas voulu qu'il fût confondu avec tous. Un [...]

<sup>21</sup> Peut-être s'agit-il du même camarade qui écrit à Raoul Allemandou le jour de sa mort pour lui demander de ses nouvelles (voir lettre précédente du 01/05/1915).



droit, désormais, à tous les égards,  
à tous les respects.  
C'est dimanche que l'accident  
a eu lieu, au cours d'un assaut.  
Je n'étais pas aux côtés de votre  
mari, car les circonstances m'avaient  
éloigné du feu depuis quelques  
jours. Je n'ai appris le malheur  
que mardi. J'ai demandé aussitôt  
confirmation officielle du  
décès. Je l'ai reçue hier. Alors,  
malgré mon éloignement (je  
suis actuellement à deux lieues  
du front), je me suis occupé de  
faire donner à mon pauvre ami  
une sépulture provisoire digne de  
lui. Je n'ai pas voulu qu'il  
fût confondu avec tous. Un

[...] intermédiaire obligeant, muni de mes instructions, s'est chargé de faire faire une bière et de faire inhumer votre mari à part<sup>22</sup>. De cette façon, vous pourrez, après la guerre, le retrouver facilement, le faire relever et transporter où vous jugerez convenable. En ce moment-même, la triste cérémonie doit s'accomplir, en mon absence, malheureusement, puisque je ne suis pas sur place. Je vous ferai connaître, dès que j'en aurai été avisé, de (sic) l'endroit exact où reposera votre mari.

Excusez-moi, Madame, de [...]

intermédiaire obligeant, muni  
de mes instructions, s'est  
chargé de faire faire une  
bière et de faire inhumer  
votre mari à part. De cette  
façon, vous pourrez, après la  
guerre, le retrouver facilement,  
le faire relever et transporter où  
vous jugerez convenable. En  
ce moment-même, la triste  
cérémonie doit s'accomplir,  
en mon absence, malheureuse-  
ment, puisque je ne suis pas  
sur place. Je vous ferai connaî-  
tre, dès que j'en aurai été  
avisé, de l'endroit exact  
où reposera votre mari.  
Excusez-moi, Madame, de

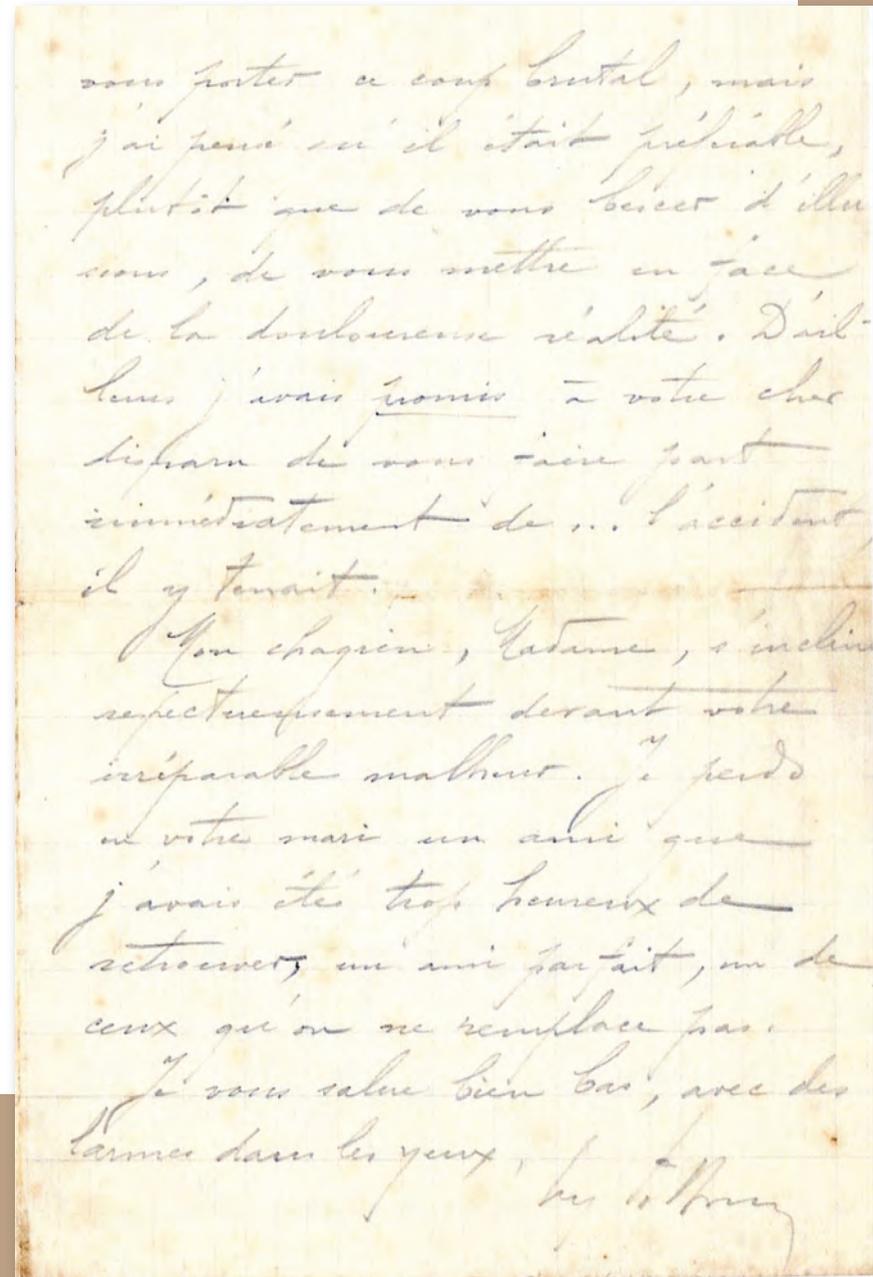
<sup>22</sup> L'auteur semble indiquer que Raoul Allemandou aurait sinon été enterré dans une fosse commune.

[...] vous porter ce coup brutal, mais j'ai pensé qu'il était préférable, plutôt que de vous bercer d'illusions, de vous mettre en face de la douloureuse réalité. D'ailleurs j'avais promis à votre cher disparu de vous faire part immédiatement de... l'accident, il y tenait.

Mon chagrin, Madame, s'incline respectueusement devant votre irréparable malheur. Je perds en votre mari un ami que j'avais été trop heureux de retrouver, un ami parfait, un de ceux qu'on ne remplace pas.

Je vous salue bien bas, avec des larmes dans les yeux.

[Signature illisible]



sans porter ce coup brutal, mais  
j'ai pensé qu'il était préférable,  
plutôt que de vous bercer d'illu-  
sions, de vous mettre en face  
de la douloureuse réalité. D'ail-  
leurs j'avais promis à votre cher  
disparu de vous faire part  
immédiatement de... l'accident,  
il y tenait.

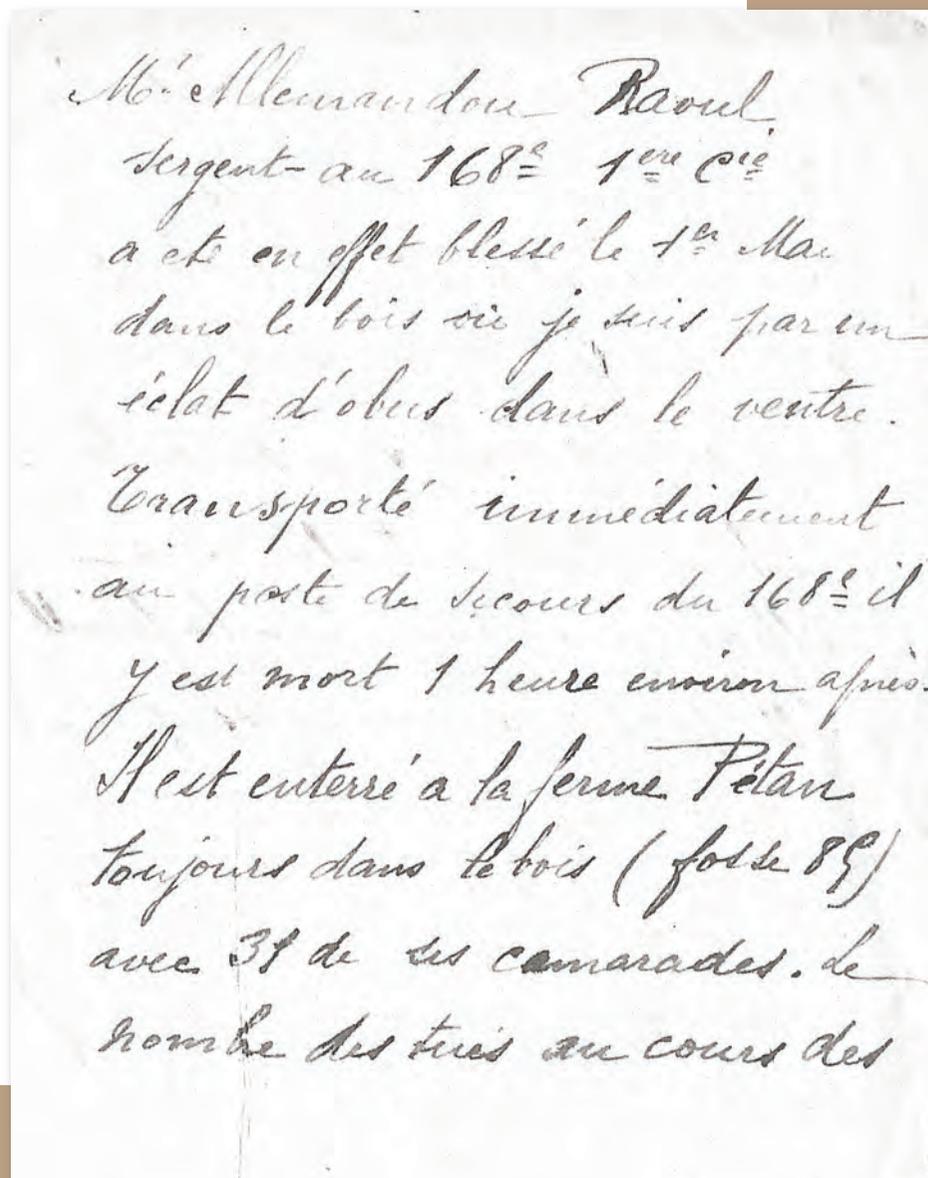
Mon chagrin, Madame, s'incline  
respectueusement devant votre  
irréparable malheur. Je perds  
en votre mari un ami que  
j'avais été trop heureux de  
retrouver, un ami parfait, un de  
ceux qu'on ne remplace pas.

Je vous salue bien bas, avec des  
larmes dans les yeux,  
by [Signature]

Monsieur Allemandou Raoul, sergent au 168<sup>e</sup> 1<sup>ère</sup> compagnie, a été en effet blessé le 1<sup>er</sup> mai dans le bois<sup>23</sup> où je suis par un éclat d'obus dans le ventre.

Transporté immédiatement au poste de secours du 168<sup>e</sup> il y est mort 1 heure environ après.

Il est enterré à la ferme Pétan<sup>24</sup> [sic] toujours dans le bois (fosse 85) avec 31 de ses camarades. Le nombre des tués au cours des [...]



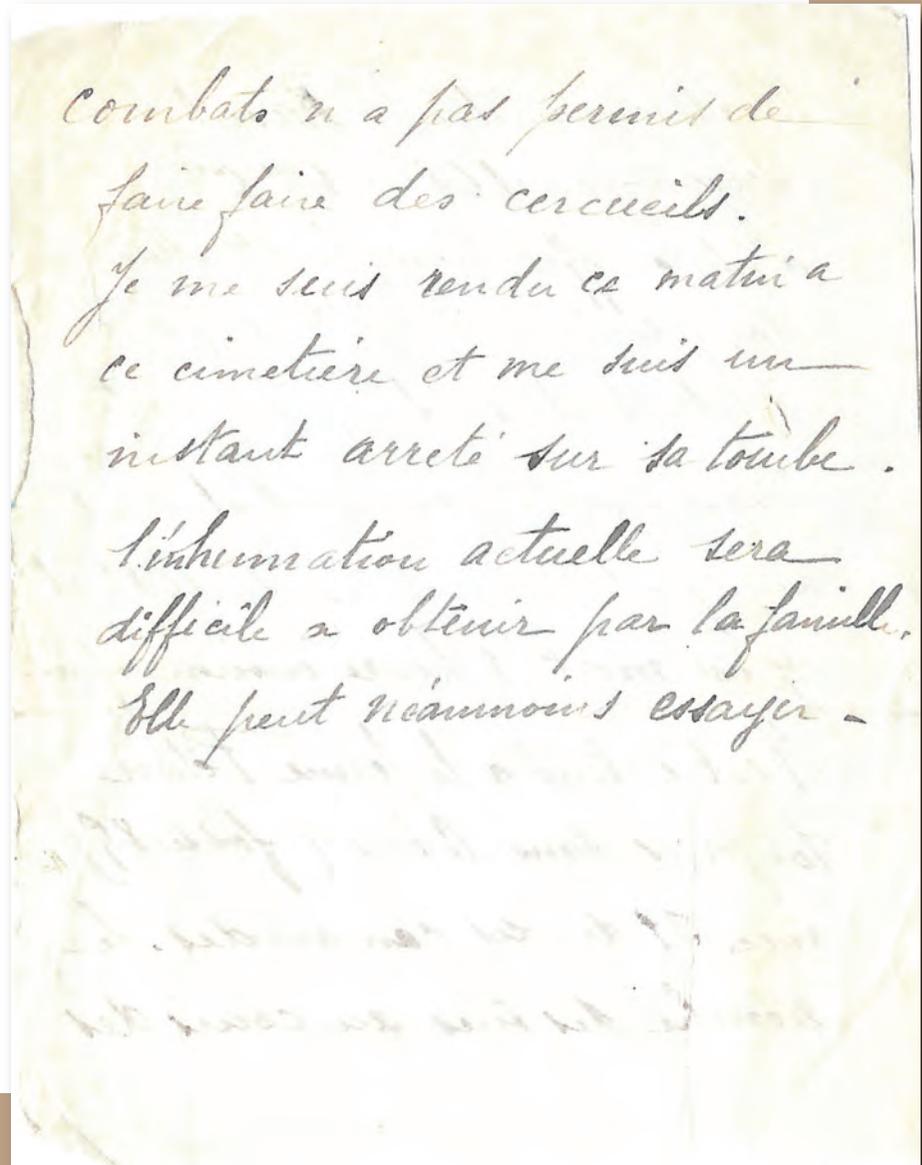
M<sup>r</sup> Allemandou Raoul,  
sergent-au 168<sup>e</sup> 1<sup>ère</sup> comp<sup>ie</sup>  
a été en effet blessé le 1<sup>er</sup> Mai  
dans le bois où je suis par un  
éclat d'obus dans le ventre.  
Transporté immédiatement  
au poste de secours du 168<sup>e</sup> il  
y est mort 1 heure environ après.  
Il est enterré à la ferme Pétan  
toujours dans le bois (fosse 85)  
avec 31 de ses camarades. Le  
nombre des tués au cours des

<sup>23</sup> Il s'agit du Bois-le-Prêtre.

<sup>24</sup> L'auteur désigne ici la nécropole militaire du Pétant, aménagée en 1915, au moment des combats du Bois-le-Prêtre.

[...] combats n'a pas permis de faire faire des cercueils.  
Je me suis rendu ce matin à ce cimetière et me suis un instant arrêté sur sa tombe.  
L'inhumation actuelle<sup>25</sup> sera difficile à obtenir par la famille. Elle peut néanmoins essayer.

<sup>25</sup> L'auteur évoque probablement le rapatriement du corps de Raoul Allemandou pour être enterré dans le cimetière familial, très difficile en raison du nombre extrêmement élevé de victimes pendant cette période.



Combats n'a pas permis de  
faire faire des cercueils.  
Je me suis rendu ce matin à  
ce cimetière et me suis un  
instant arrêté sur sa tombe.  
L'inhumation actuelle sera  
difficile à obtenir par la famille.  
Elle peut néanmoins essayer.

**Grand quartier général des armées françaises de l'Est  
État-Major  
Bureau du personnel (décorations posthumes)**

**Ordre n° 5132 « C. P. »<sup>26</sup> (extrait)**

**En exécution des dispositions de l'additif n° 7374 M., du 1<sup>er</sup> mai 1918, à l'Instruction du 13 mai 1915, le Maréchal de France, Commandant en Chef les Armées Françaises de l'Est, cite à l'Ordre du RÉGIMENT :**

**Allemandou, Raoul, René, Matricule 06149, sergent à la 1<sup>ère</sup> compagnie du 168<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.**

**«Excellent sous-officier, ayant donné les preuves de la plus belle ardeur au combat. A trouvé une mort glorieuse, le 3 mai 1915<sup>27</sup>, au Bois-le-Prêtre.»**

**Au Grand Quartier Général, le 16 Juillet 1919**

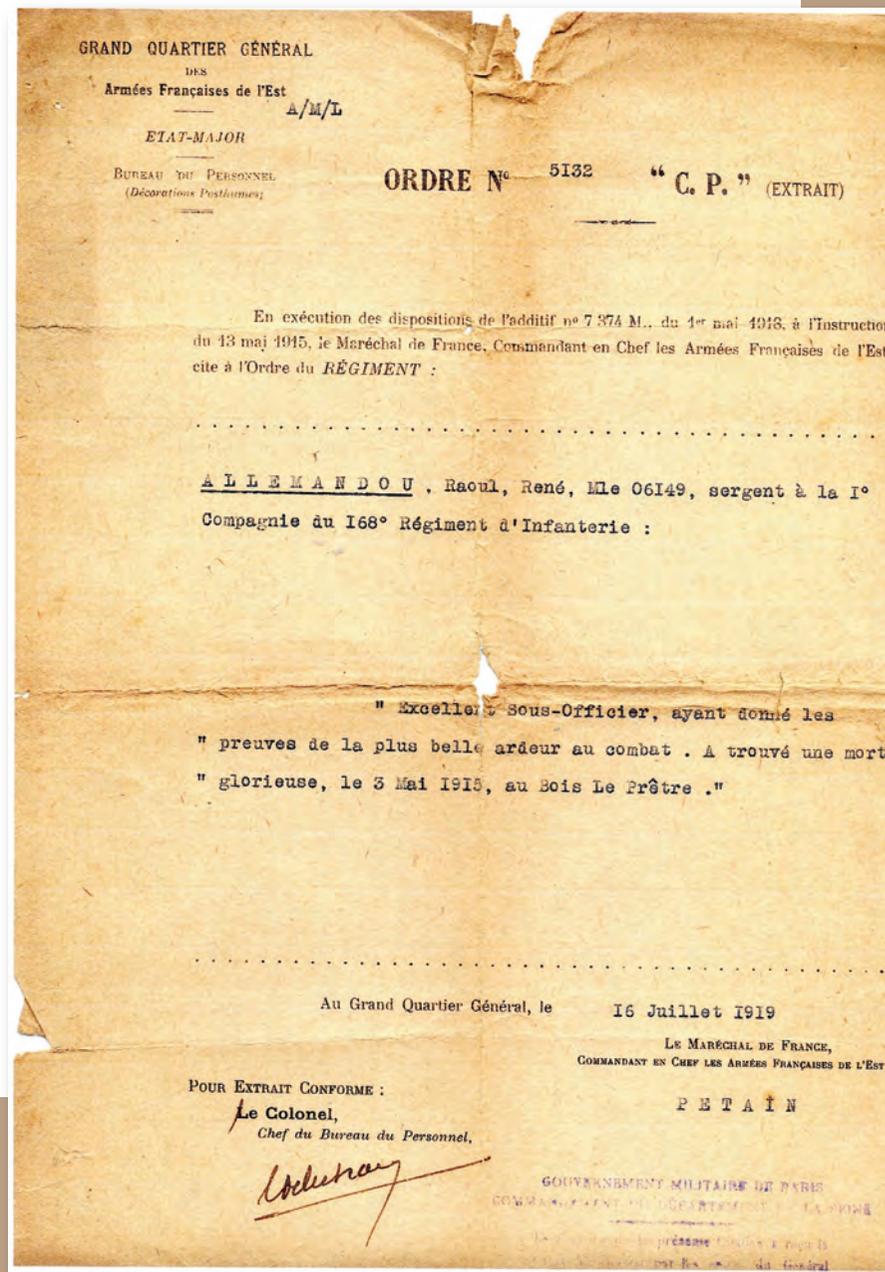
**Le Maréchal de France, Commandant en Chef les Armées Françaises de l'Est,  
Pétain.**

**Pour extrait conforme :**

**Le Colonel, Chef du Bureau du Personnel,  
[Signature illisible]**

<sup>26</sup> Ce sigle pourrait signifier «citation posthume».

<sup>27</sup> Raoul Allemandou est en fait décédé le 1er mai 1915, et non le 3.



**3. - Le champ de bataille du Bois-le-Prêtre - Le Cimetière du Pétang [sic]**

**Cette photo a plus d'un an, car la figuration du cimetière a changé.**

**Forêt de Puvenelle<sup>28</sup>**

**Montauville<sup>29</sup>**

**Croix des Carmes<sup>30</sup> ancien emplacement**

**Approximativement tombe de votre regretté frère**

**[...] croix des Carmes.**



<sup>28</sup> Cette forêt se trouve à Jezainville (Meurthe-et-Moselle), à côté du Bois-le-Prêtre.

<sup>29</sup> Le Bois-le-Prêtre est situé sur la commune de Montauville (Meurthe-et-Moselle).

<sup>30</sup> Il s'agit d'une croix de bois placée dans le Bois-le-Prêtre, entre les lignes ennemies ; elle a constitué un des enjeux des combats. On y trouve aujourd'hui un monument commémoratif.

République française  
Ministère de la Guerre

MÉDAILLE MILITAIRE  
168<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Par arrêté ministériel du 18 octobre 1919, rendu en application des décrets du 13 août 1914 et du 1<sup>er</sup> octobre 1918, publié au Journal officiel du 4 décembre 1919, la MÉDAILLE MILITAIRE a été attribuée à la mémoire du Sergent Allemandou Raoul René

MORT POUR LA FRANCE

Excellent sous-officier ayant donné les preuves de la plus belle ardeur au combat. A trouvé une mort glorieuse le 3 mai 1915<sup>31</sup> au Bois-le-Prêtre. A été cité.

À Sens, le 29 janvier 1921,

Le Commandant du détachement du 89<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie commandant le dépôt du 168<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

<sup>31</sup> Raoul Allemandou est en fait décédé le 1<sup>er</sup> mai 1915, et non le 3.

MINISTÈRE DE LA GUERRE. MODÈLE B.  
Circulaire ministérielle du 8 mai 1919.  
Hauteur ..... 0,32.  
Largeur ..... 0,21.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MÉDAILLE MILITAIRE.

(1) 168<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Par arrêté ministériel du 18 OCT 1919 19, rendu en application des décrets du 13 août 1914 et du 1<sup>er</sup> octobre 1918, publié au Journal officiel du 4 DEC 1919 19, la MÉDAILLE MILITAIRE a été attribuée à la mémoire du (2) Sergent Allemandou Raoul René

MORT POUR LA FRANCE

(3) Excellent sous-officier ayant donné les preuves de la plus belle ardeur au combat. A trouvé une mort glorieuse le 3 mai 1915 au Bois-le-Prêtre. A été cité.

A Sens, le 29 JAN 1921 19  
Le Col. en Détachement du 89<sup>e</sup> R. I.  
commandant le dépôt du 168<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

NOTA. — Cet extrait sera remplacé par un brevet qui, aux termes du décret du 16 mars 1892, doit être ultérieurement délivré par les soins de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur.

(1) Indica son du régiment.  
(2) Grade, nom et prénom (inscrits en grosse lettre).  
(3) Reproduire le texte de la citation qu', au Journal officiel, accompagne la décoration.



**Sergent ALLEMANDOU (Raoul-René)**

1883-1915

Né à Saint-Clément, près de Sens (Yonne), le 19 septembre 1883, RAOUL ALLEMANDOU fit ses études à l'école communale de l'avenue de la République, à Paris, puis au Lycée Voltaire, à Paris, puis à l'École Normale de Beauvais (Promotion 1900-1903).

Après avoir exercé quelque temps à Étouy (Oise), il obtint un exeat pour la Seine et fut affecté à l'école de la rue Championnet, 113, à Paris.

Mobilisé comme sergent à la 31<sup>e</sup> compagnie du 289<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, il monte au front sur sa demande le 25 août 1914, passe le 26 à la 4<sup>e</sup> compagnie de marche, puis le 27 à la 11<sup>e</sup> compagnie du 89<sup>e</sup> Régiment d'active, à cause des lourdes pertes déjà subies par ce régiment.

Il participe à la retraite du 30 août au 5 septembre, prend part devant Laimont à la bataille de la Marne, du 7 au 11 septembre.

Blessé le 26 décembre à la Haute-Chevauchée, il obtient la Croix de Guerre avec la citation suivante (5 août 1916) :

*Le Lieutenant-Colonel Levanier, commandant le 89<sup>e</sup> R. I., cite à l'ordre du régiment le sergent RAOUL ALLEMANDOU, de la 11<sup>e</sup> compagnie, grièvement blessé, le 26 décembre 1914, dans un combat sous bois.*

Evacué sur Neufchâteau, puis sur Nice, il revient au front le 8 avril 1915 dans les rangs de la 1<sup>re</sup> compagnie du 168<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Au bois Le Prêtre, le 1<sup>er</sup> mai 1915, il dirige une attaque tentée par une demi-compagnie, tombe à 8 heures du soir blessé mortellement d'un éclat d'obus dans le ventre et succombe une heure plus tard.

Le 16 juillet 1919, il était l'objet de cette deuxième citation :

*Excellent sous-officier ayant donné les preuves de la plus belle ardeur au combat.*

*A trouvé une mort glorieuse le 1<sup>er</sup> mai 1915, au bois Le Prêtre.*

Signé : PÉRAIN.

La Médaille Militaire lui fut accordée le 20 janvier 1921.

Il laisse une veuve et un enfant.

Plaque commémorative à l'école de la rue Championnet, 113, à Paris.

Ses dernières lettres à sa famille prouvent qu'il avait le pressentiment de sa fin prochaine.

Dans une lettre retrouvée sur lui et adressée à sa veuve, il s'exprimait ainsi :

« Je meurs pour la France, heureux si ma mort peut lui être  
« utile.

« Je ne regrette pas la vie qui s'annonçait pourtant si douce  
« pour moi ; j'en avais déjà fait le sacrifice à la Patrie.

« Mais je ne puis songer sans émotion à ceux qui m'ont aimé  
« et que je laisse après moi. »